

Nouvelle Politique d'éclairage public

Mieux répondre aux besoins des collectivités

Juin 2024



territoire
d'énergie

LOIRE-ATLANTIQUE

Les intervenants



Patrick BERTIN

Vice-Président délégué à l'éclairage public
et aux télécommunications
Vice-Président de Grand Lieu
Communauté
Maire de Saint-Colomban
patrick.bertin@te44.fr



Christelle HUMSKI

Directrice Générale des Services
christelle.humski@te44.fr



Luc GIRAUDEAU

Directeur Général Adjoint
Activités opérationnelles
luc.giraudeau@te44.fr



Fabien JAHENY

Responsable Service Qualité et Expertise
Eclairage Public
[06 20 31 73 89](tel:0620317389) / fabien.jaheny@te44.fr



Anthony THOMAS

Responsable Exploitation Maintenance
Eclairage Public et bornes
[06 27 20 44 83](tel:0627204483) / anthony.thomas@te44.fr

16 objectifs dans le projet de mandat



1 Renforcer la qualité des relations avec les collectivités, en clarifiant nos engagements

2 Organiser la planification énergétique des collectivités

3 Assurer notre mission d'Autorité Organisatrice au service de la politique énergétique du territoire

4 Permettre la massification de la production d'énergies renouvelables sous gouvernance locale



5 Accompagner les projets d'aménagement afin de développer des réseaux d'énergie efficients

6 Œuvrer à la continuité numérique au service de la qualité de vie et de la maîtrise de l'énergie

7 Décliner sur l'ensemble du territoire les orientations nationales et les bonnes pratiques

8 Garantir l'accès à un service public de l'énergie de qualité pour tous, au coût le plus juste



9 Assurer un Eclairage public sobre et de qualité

10 Favoriser les mobilités bas carbone en développant les infrastructures de mobilité

11 Massifier les chantiers de maîtrise de l'énergie sur les bâtiments publics en coordonnant les partenaires

12 Organiser le développement de l'autoconsommation territoriale



13 Expérimenter pour faciliter la massification

14 Évaluer et partager l'impact de nos décisions

15 Valoriser et exploiter les données énergétiques au service du territoire

16 Définir et partager une stratégie énergétique dynamique pour les collectivités

Déroulé

Partie 1

- Depuis 2007, accompagner les collectivités face aux enjeux et aux évolutions de l'éclairage public (EP)

Partie 2

- **Mieux répondre aux attentes des collectivités : plein phare sur la nouvelle politique EP**
 - Prioriser et planifier les investissements de rénovation
 - Maintenance unique à partir de 2025 : ce qui va changer
 - Maîtriser les coûts et la qualité par l'adaptation des marchés, du matériel et des outils EP

Partie 3

- TE44 à votre écoute...

L'objectif du Webinaire

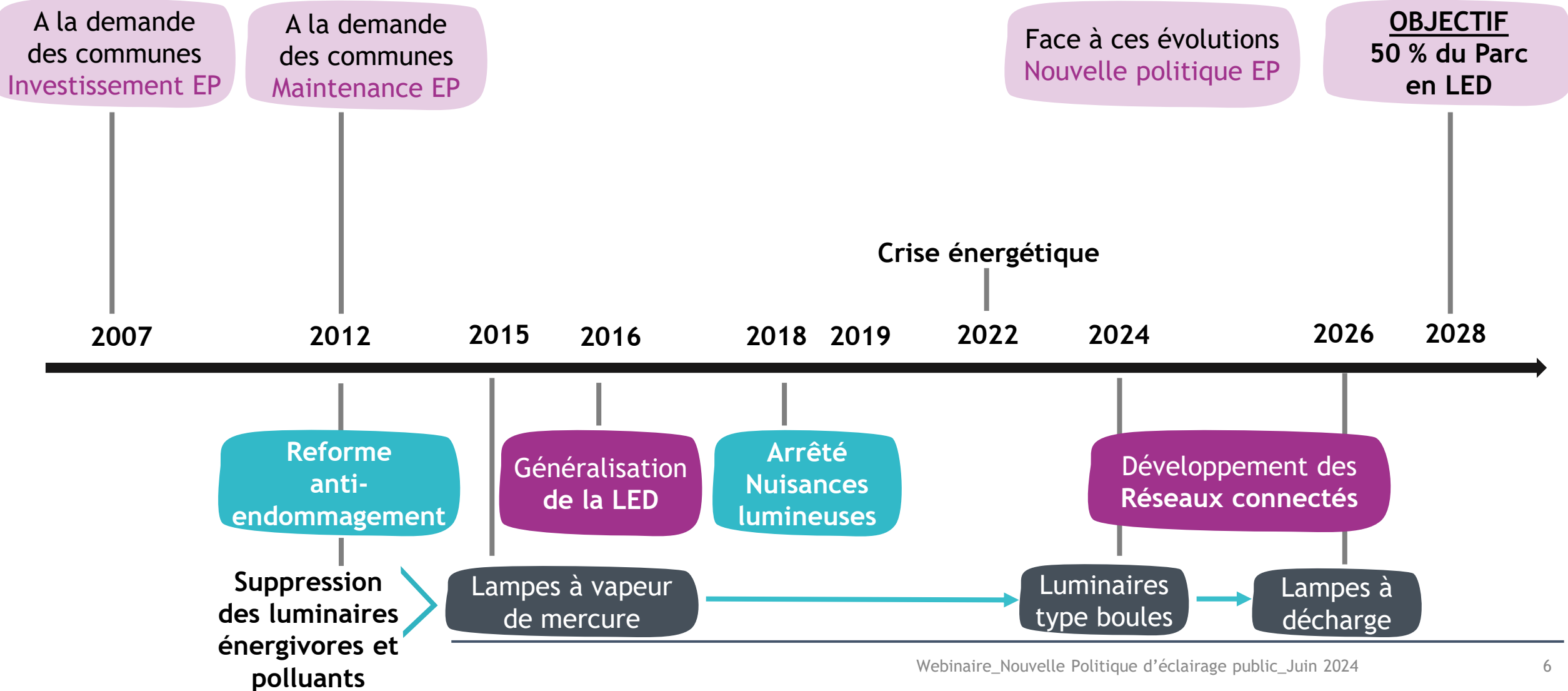
- > Faciliter la transition vers l'éclairage 2.0
- > Permettre une **appropriation des évolutions**
- > Répondre à vos **interrogations**

Partie 1

Depuis 2007, accompagner les collectivités face aux enjeux et évolutions de l'éclairage public (EP)



Le contexte : un accompagnement sur l'EP en constante évolution



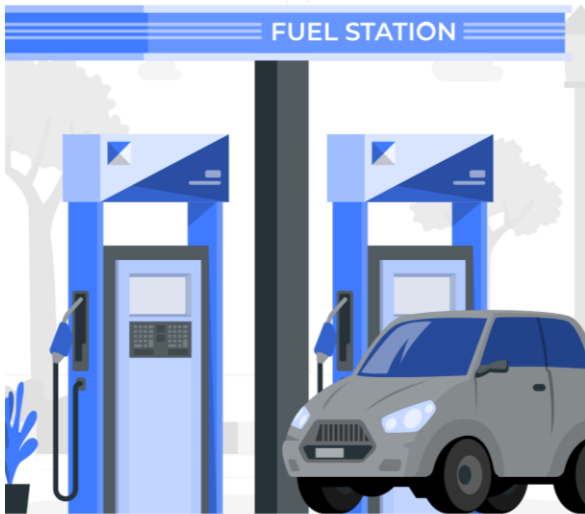


L'ambition de TE44 : accompagner les collectivités à franchir un saut technologique

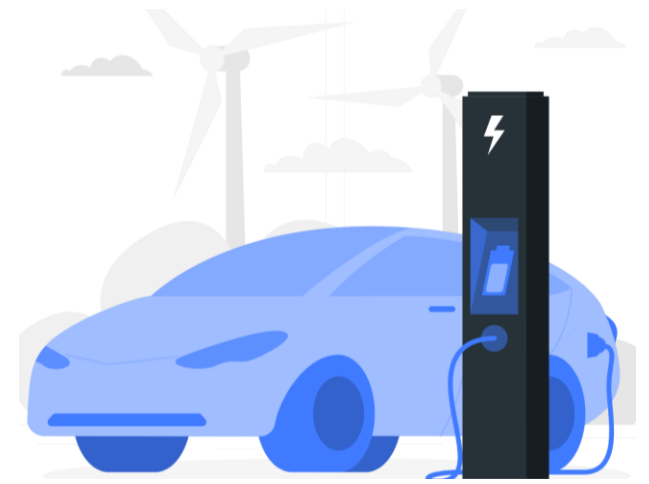


L'éclairage public vit une rupture technologique

De l'électrique à l'électronique



Une rupture comparable à l'automobile



Des évolutions qui ont un impact sur les collectivités

**Augmentation
des demandes, des coûts et des délais**

**Des interventions
traitées en urgence**

Risque sur la pertinence
des choix

**Un budget des
collectivités - dont
TE44 - contraint**

Difficultés de priorisation

**Disparités de traitement
entre collectivités**

Les plus « dynamiques »
captent le + de financements

**Rupture de la chaîne
d'approvisionnement
mondiale
et
augmentation des délais
administratifs**

Pour TE44, une nécessité

**Revoir et ajuster ses fonctionnements
pour mieux accompagner les collectivités**

Ajuster nos fonctionnements conformément aux 3 fondamentaux de l'EP

1. Sécurité

- Respect des Normes
- Contrôle du respect de la législation

2. Coût et Sobriété

- **Efficience** des investissements
- **Maîtrise** du fonctionnement
- **Transparence** sur les consommations

3. Fonctionnalité

- Augmenter la durée de vie des installations
- Faciliter la maintenabilité
- Simplifier l'exploitation

= Principes clés de notre proposition



Ce contexte : une opportunité pour avancer selon 3 axes



Enrichir/Optimiser nos méthodes et missions
Pour continuer d'améliorer le service EP des Collectivités



Redéfinir la politique EP

- Uniformiser le **conseil**
- Inciter à la rénovation avec des **préconisations**
- **Ajuster la maintenance** au contexte actuel
- Adapter nos marchés/matériels aux pratiques **innovantes**

Optimiser les produits et fournisseurs

- Avoir des **prix efficaces**
- **Limiter les références** de produits d'éclairage
- Faire respecter les **normes** et les règles

Diminuer les délais

- **Simplifier** les processus d'intervention
- **Anticiper** la tension du marché d'approvisionnement
- **Anticiper la planification** pour maîtriser les délais

Partie 2

Mieux répondre aux attentes des collectivités
Plein phare sur la nouvelle politique EP



La sobriété énergétique au cœur de la nouvelle politique EP

PRIORITÉ 1

Rénover/Supprimer
les BBF pour fin 2026

BBF

+ de 9 000 points
lumineux sur
notre territoire



Boule S500



Ballon Fluo

PRIORITÉ 2

Rénover
(si matériel + de 15 ans)

SHP ou COSMOS



Holophane



Tekno



Comète

PRIORITÉ 3

Relamping
LED

Technologie récente (LED)



Iridium



Tweet



Tekk

Cible LED
50% du parc fin 2028



CONSOMMATION
et
POLLUTION LUMINEUSE

Une nouvelle politique qui se déploie en 3 phases



Phase 1

Prioriser et planifier les investissements de rénovation EP > **La démarche Bilan EP et Projection**

EN COURS

Depuis janvier 2024

Phase 2

Uniformiser la maintenance avec un **niveau unique**

A PARTIR DE JANVIER 2025

Via les futurs marchés

Phase 3

Maîtriser les coûts et la qualité par l'adaptation des marchés, du matériel et des outils EP

A PARTIR DE JUILLET 2024

Au fil de l'eau

En réflexion

Gestion des sinistres, responsabilité juridique et financière...

Non programmé à date



Phase 1- Prioriser et planifier les investissements de rénovation EP : la démarche bilan EP et projection

Une nouvelle méthode pour plus d'équité

Auparavant

- Traitement des demandes au fil de l'eau
- Augmentation non maîtrisée du nombre de demandes
- Pas de pilotage ni de priorisation

Co financement des projets sur la base du « premier arrivé premier servi »

Depuis le 1er janvier 2024

1 rendez-vous avec chaque commune en maintenance

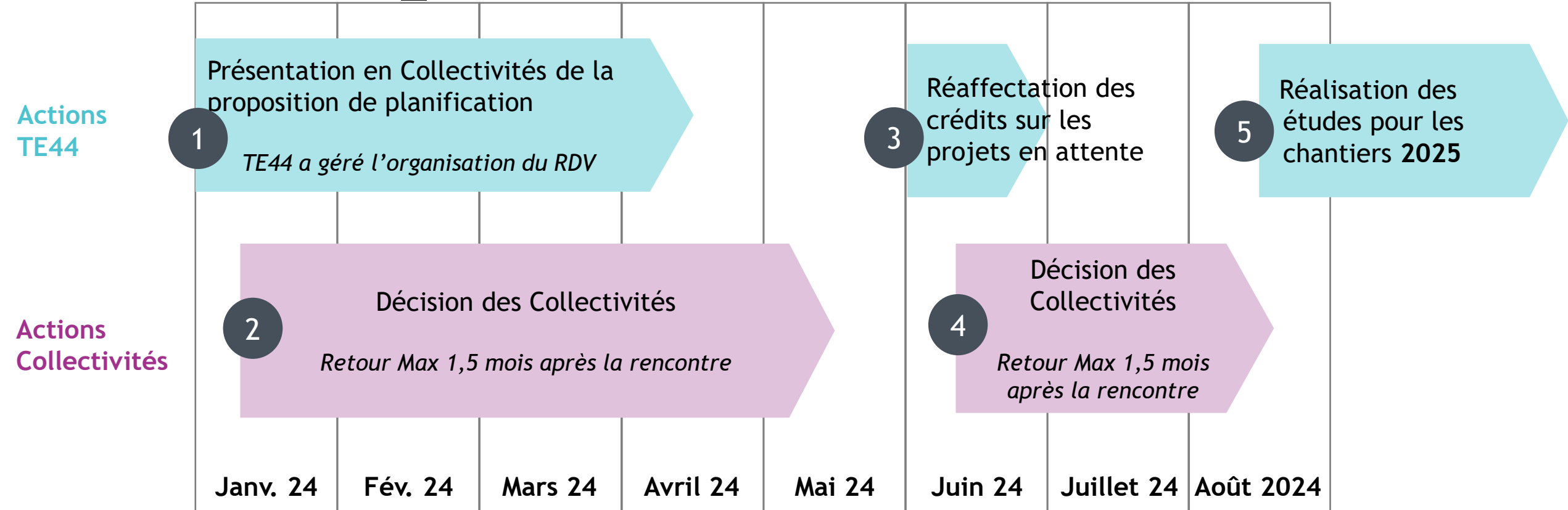
- Bilan sur l'état du parc d'éclairage public
- Identification de priorités
préconisations et pré-chiffrages
- Anticipation de la planification des travaux de rénovation dans la limite du budget de TE44

Mise en place d'un **plafond équitable** par commune en fonction du budget TE44

Phase 1_Organisation de la démarche bilan EP et projection

> *Objectif : la collectivité planifie annuellement ses investissements*

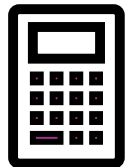
Rappel : Dispositif valable uniquement pour les collectivités adhérentes à la compétence :
« Investissement et Maintenance Eclairage Public



Phase 1_Le plafond d'investissement : un outil pour plus d'équité entre collectivités

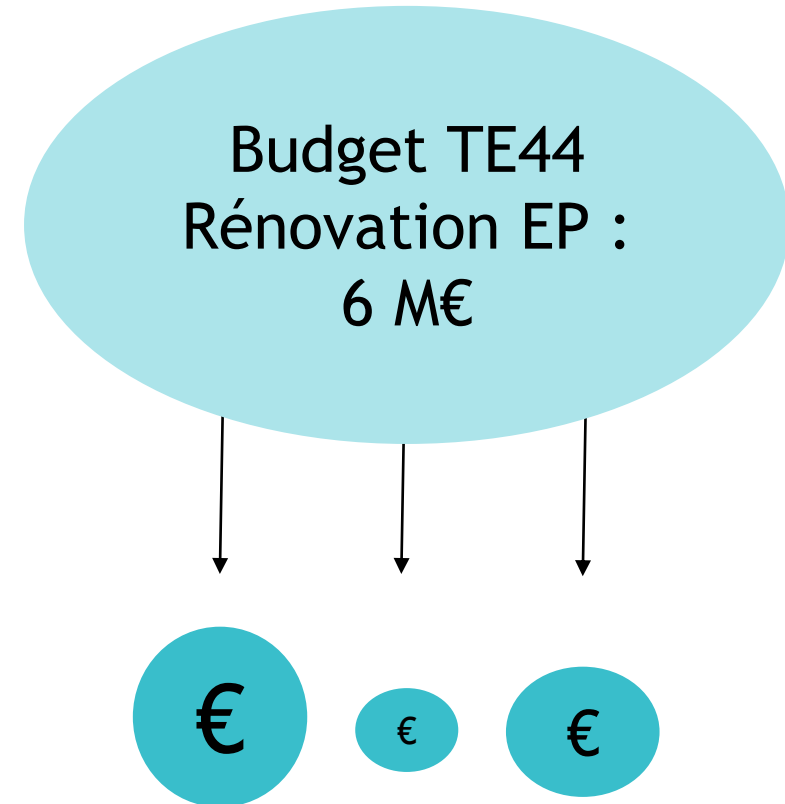
Tous les ans

Proposition à chaque collectivité
d'un **plafond de travaux annuels** et
proportionnel à son **parc d'éclairage public**



Calculé sur une base commune

52 € par point*
lumineux (hors LED)



Un plafond qui permettra à chaque collectivité
d'envisager des **travaux de rénovation EP**



Une nouvelle politique qui se déploie en 3 phases

Phase 1

Prioriser et planifier les investissements de rénovation EP > **La démarche Bilan EP et Projection**



EN COURS

Depuis janvier 2024

Phase 2

Uniformiser la maintenance avec un **niveau unique**



A PARTIR DE JANVIER 2025

Via les futurs marchés

Phase 3

Maîtriser les coûts et la qualité par l'adaptation des marchés, du matériel et des outils EP



A PARTIR DE JUILLET 2024

Au fil de l'eau

En réflexion

Gestion des sinistres, responsabilité juridique et financière...



Non programmé à date





Phase 2_Maintenance unique à partir de 2025 : ce qui change...

Aujourd'hui	A partir du 01/01/2025	Bénéfices
3 niveaux de Maintenance	1 niveau unique de maintenance	Simplification
4 lots → 4 prestataires	6 lots → X prestataires	Réactivité
X tournées suivant le niveau de Maintenance	1 tournée annuelle de contrôle en période creuse	Optimisation
	Tournées optionnelles possibles	Souplesse
	Télépilotage des armoires	Programmation
MAJ ponctuelles données EP pour les niveaux 2 et 3	MAJ donnée EP pour toutes les collectivités en maintenance	Connaissance du parc EP
	Intervention sécuritaire	Sécurité
	Contrôle de conformité armoires	
Gestion accès aux ouvrages		
18 niveaux de prix	6 niveaux de prix en fonction de la classification de la commune + création 3 niveaux de prix pour EPCI	Simplification

Maintenance unique : un service enrichi pour le niveau 1 et répondant aux indispensables de l'EP

Aujourd'hui - Missions Niveau 1

Géoréférencement	DT-DICT-ATU	Outil de GMAO	2 tournées de contrôle
------------------	-------------	---------------	------------------------

A partir du 01/01/2025 - Missions du niveau unique

En +

Géoréférencement	DT DICT ATU	Outil de GMAO	1 tournée de contrôle intensifiée	Mise à jour de la donnée	Contrôle conformité armoires	Télépilotage des armoires
			Tournées optionnelles possibles			



Maintenance unique : du nouveau et de la souplesse pour les niveaux actuels 2 et 3

Aujourd'hui - Missions Niveau 2

Géoréférencement	DT DICT ATU	Outil de GMAO	Mise à jour de la donnée	3 tournées de contrôle	25% préventif
------------------	-------------	---------------	--------------------------	------------------------	---------------

Aujourd'hui - Missions Niveau 3

Géoréférencement	DT DICT ATU	Outil de GMAO	Mise à jour de la donnée	10 tournées de contrôle	25% préventif	Taux de panne < 1%
------------------	-------------	---------------	--------------------------	-------------------------	---------------	--------------------

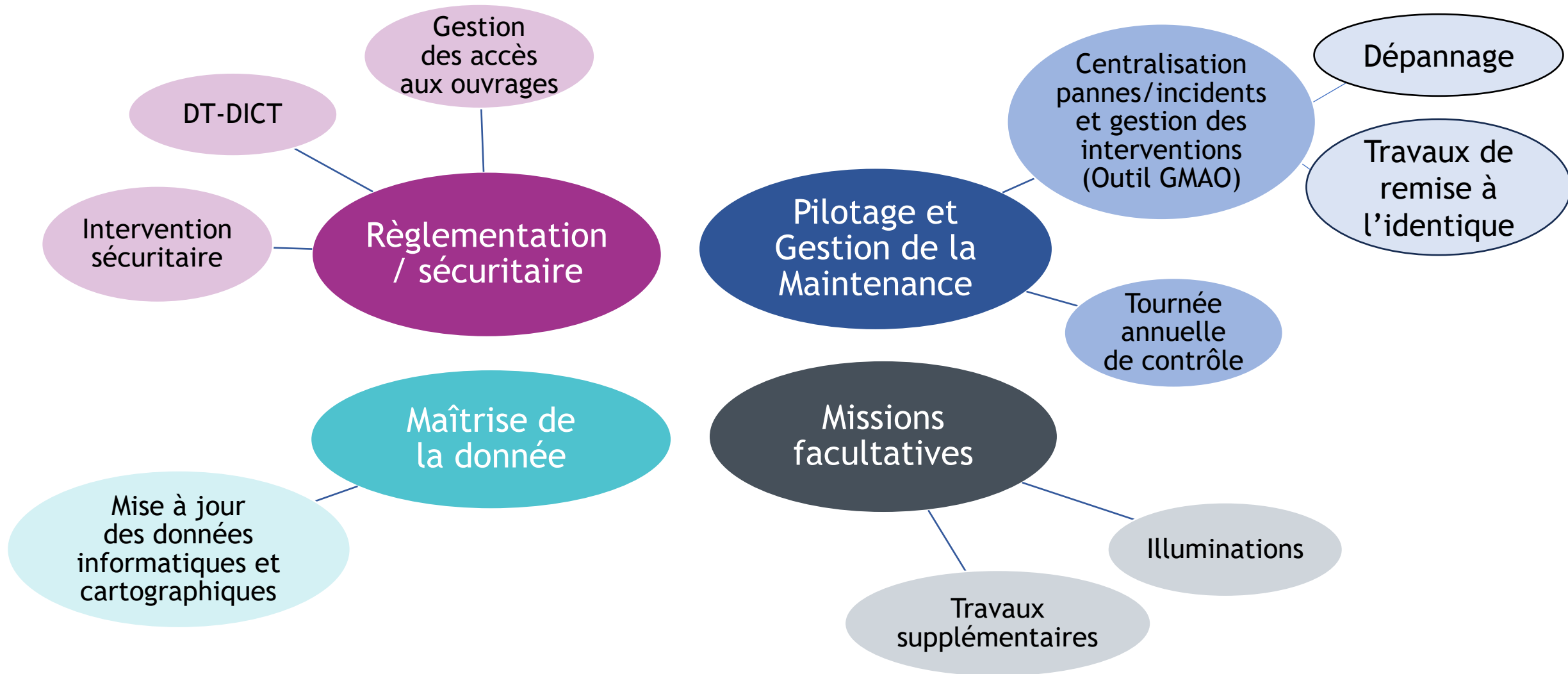
A partir du 01/01/2025 - Missions du Niveau Unique

Géoréférencement	DT DICT ATU	Outil de GMAO	Mise à jour de la donnée
------------------	-------------	---------------	--------------------------

Nouveau

1 tournée de contrôle intensive	Contrôle conformité armoires	Télépilotage des armoires
Tournées optionnelles possibles		

Synthèse des missions gérées par la maintenance unique



Maintenance unique : Élaboration des prix

		Armoire EP	LED	SHP*
Prix unitaire Maintenance unique	Communes qui reversent 100% TICFE	> Un prix à l'élément (armoire ou point lumineux) > Un prix variable selon le type de luminaire et selon le type de collectivité > Sera communiqué fin septembre après délibération du comité TE44		
	Communes qui reversent 18% TICFE			
	EPCI reversent 0% TICFE			

*Sodium Haute Pression



Une nouvelle politique qui se déploie en 3 phases

Phase 1

Prioriser et planifier les investissements de rénovation EP > **La démarche Bilan EP et Projection**



EN COURS

Depuis janvier 2024

Phase 2

Uniformiser la maintenance avec un **niveau unique**



A PARTIR DE JANVIER 2025

Via les futurs marchés

Phase 3

Maîtriser les coûts et la qualité par l'adaptation des marchés, du matériel et des outils EP



A PARTIR DE JUILLET 2024

Au fil de l'eau

En réflexion

Gestion des sinistres, responsabilité juridique et financière...



Non programmé à date





Améliorations continues selon les évolutions de l'EP

Aujourd'hui	A partir de juillet 2024	Bénéfices
Procédure pour guider la collectivité dans les démarches de rétrocessions	Accompagnement global sur les rétrocessions <i>Moyennant financement par le demandeur privé</i>	Simplification ----- Sécurisation
Contrôle qualité stabilité pour vérification de nos ouvrages EP	Contrôle stabilité des mâts pour installation équipement complémentaire (camera)	Sécurisation
Manque de visibilité pour les collectivités sur les possibilités mâts solaires	Clarification du cadre d'installation des mâts solaires	Optimisation
	Ajustement des marchés 2025 au contexte actuel : - Obligation complétude de la demande avant lancement étude - Commande matériel en phase étude pour réduction des délais	Optimisation

Partie 3

TE44 à votre écoute...



TE44 à votre écoute...

**Organisation de rencontres
dans votre intercommunalité**
Répondre à vos interrogations, vous écouter

De juillet à fin septembre 2024
A votre demande
Contact : fabien.jaheny@te44.fr

La Matinale de l'énergie publique TE44
Plénière, ateliers participatifs pour élus
1 atelier dédié à l'éclairage public*

*dans la limite des places disponibles

Le jeudi 10 octobre 2024
Salle de l'Odysée à Orvault

 Retrouvez-nous à tout moment sur :



www.te44.fr



[Territoire d'énergie Loire-Atlantique](#)



[Territoire d'énergie Loire-Atlantique](#)



www.enr44.fr

Merci à tous
pour votre attention
et bonne journée

